

Compte rendu du GT contractuels du mercredi 27 octobre 2021.

Etaient présents pour l'administration :

- l'IADAASEN
- la cheffe de division de la DPEP
- l'IEN pilote du pôle remplacement Est
- la conseillère RH

Etaient présents pour les organisations syndicales :

- le Sgen-CFDT
- la CFTC
- l'UNSA

La conjoncture de la rentrée scolaire 2021-2022 a nécessité le recrutement de contractuels dans le 1^{er} degré.

Suite aux ruptures conventionnelles, aux INEA-EXEAT qui ne sont pas rentrés dans l'académie, moins d'alternants que prévus, les absences des agents suite au contexte sanitaire. Il manque 80 PE dès la rentrée.

Il n'y a pas assez d'enseignants mais aussi pas assez de remplaçants pour couvrir les services. Ces derniers sont utilisés en remplacement dès le début d'année pour pallier le manque d'enseignants titulaires. Et les absences ne peuvent donc être remplacées.

D'où la décision de l'académie d'avoir exceptionnellement recours au recrutement de contractuels dans le 1^{er} degré pour cette rentrée pour :

- 1- couvrir le déficit sur les classes actuellement sans enseignants pour toute l'année scolaire,
- 2- récupérer le vivier des remplaçants mobilisés sur ces classes pour qu'ils reviennent à leur mission première, le remplacement.

Le recrutement des contractuels s'est fait en deux temps :

- sur dossier téléchargé, accepté si l'ensemble des pièces justificatives étaient présentes (sur 525 dossiers 446 ont été retenus)
- puis entretien à l'issue duquel une appréciation et un barème sur un ensemble de critères classaient les candidats. Les critères retenus étaient : l'admissibilité au concours, MEEF, sur liste complémentaire. L'expérience acquise faisait partie des critères de sélection.

Les supports choisis sont :

- les postes vacants non pourvus à l'année, mais aussi les moins complexes tant sur le plan du niveau que du contexte scolaire de l'école et ayant une direction d'école pouvant être un référent pour le contractuel.
- 4 postes de titulaire départemental
- postes de titulaire remplaçant
- Sur les postes à profil (3 ULIS), les contractuels choisis avaient une expérience en rapport avec la spécificité du poste. Il leur a été attribué sur volontariat.

Une RH de proximité a été mise en place pour accompagner ces contractuels : un accompagnement personnalisé. Ils auront un suivi comme les PES. Ils ont bénéficié de 2 semaines de formation sur la gestion et la préparation de la classe, mais aussi sur la gestion de l'environnement professionnel. Une aide à la préparation au concours leur sera proposée.

A ce jour sur les 50 contractuels recrutés, 1 seul a démissionné.

Ce dispositif n'est mis en place que pour cette année scolaire.

L'objectif de l'administration est de ne pas se retrouver dans cette situation à la prochaine rentrée.

Le Sgen-CFDT a rappelé l'importance de la qualité de vie au travail. Il s'agit aussi de garantir les conditions de travail nécessaires à l'agent pour accomplir ses missions, dans l'intérêt de tous et pour assurer le service public.

Il a également précisé que le dialogue social permet la co-construction de ce service public et que ce dialogue social doit se mettre en œuvre dans l'académie pour ne plus avoir de rendez-vous manqué tel que cela a été le cas dans la mise en place des contractuels du 1^{er} degré. Nous avons demandé avec les syndicats présents qu'un GT remplacement soit programmé pour discuter des problématiques rencontrées. Ce GT est prévu pour fin novembre / début décembre.